

Compte rendu CA 6 février 2023

Absents excusés : Chantal V., Patrick J., Hafeda, Amal, Camille G, Kassandra

Présents : Michel, Dominique, Patrick A, J. Luc, Nicole, Élisabeth, Georgina, Anne, Véronique P., Claire, Élise, M. Hélène, Loïc, Marie-Odile G.

1 - Point info MDS

Un CA a eu lieu le 30 janvier. Peu d'associations y étaient présentes, certaines avaient envoyé un pouvoir. Plusieurs points ont été abordés :

Le règlement intérieur : Il n'a pas pu être adopté car plusieurs points ont été contestés : Il a été souligné que le règlement intérieur ne pouvait faire office de bail et qu'il serait peut-être nécessaire d'établir des baux entre MDS et assos locataires. Un bail permettrait de cadrer juridiquement une éventuelle régularisation de charges en fin d'année. Il a en effet été déploré le manque de visibilité financière de la MDS et les difficultés que cela induit pour les associations.

Le parking La discussion a été longue sur la manière d'attribuer l'usage des 5 places disponibles.

En revanche, **le processus de location à des associations extérieures** est, lui, validé.

Concernant **le bail précaire**, Inolya considère que la mairie n'a pas à intervenir sur ce sujet. De la sorte, même si une prolongation de 6 mois semble vraisemblable (à l'issue des un an et demi figurant sur le bail), nous ne pouvons obtenir aucune garantie en terme de prolongation de ce bail (qui officiellement expire dans un an). L'assemblée considère qu'avec ou sans Inolya, une rencontre avec la mairie s'impose. Il faut clarifier la question de son implication ou sa non implication dans le projet MDS. Le bureau de la MDS se charge de cette demande. Après cette rencontre avec la mairie, l'ASTI devra décider si elle se réinscrit dans un projet MDS ou non et quoiqu'il en soit remettre en place une commission « locaux ».

La présidence de la MDS : c'est une présidence tournante. Les 3 co-présidents sont élus pour 3 ans. Le renouvellement devrait se faire en avril ou mai. l'ASTI est censée quitter cette instance, cette année. Mais nous savons qu'il y a peu de volontaires pour nous remplacer....

2 - Réflexion sur le fonctionnement interne de l'ASTI

Suite à des échanges informels autour du fonctionnement de l'ASTI, le bureau a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour. Un débat riche s'est engagé.

L'insuffisance de temps de réflexion politique et de débat est un point avec lequel l'assemblée est globalement d'accord.

Sur les relations bureau-CA, jugées parfois insatisfaisantes, le bureau fait remarquer qu'il est soumis à une sorte de course en avant qui l'amène à répondre à de nombreux besoins fonctionnels mais aussi à répondre parfois à des sollicitations émises par d'autres quelquefois dans des délais trop courts pour consulter le CA. Les questions d'organisation consomment beaucoup d'énergie et ne laissent plus assez de place à une réflexion sur le sens. Mais les tâches quotidiennes sont très nombreuses. Comment faire pour échapper à ce piège de l'organisation qui dévore le temps de la pensée politique?

Des interrogations et des suggestions sont émises :

Le CA lui-même devrait-il être séparé en 2 temps, un réservé à l'administratif et l'autre au politique ? Est- réaliste d'envisager cela ?

Il existe des lieux pour les débats politiques (commissions FASTI, Coordination grand ouest...), mais nous avons du mal à recruter des volontaires pour y participer. Faut-il demander à faire ces assemblées sur Caen ?

Les rencontres géo-politiques que nous avons organisé pendant quelque temps enrichissaient nos réflexions. Nous les avons arrêtées car d'une part cela demande du temps d'organisation et que par ailleurs il est difficile de trouver des intervenants.

Faut-il envisager une formation politique des bénévoles ?

Certaines associations organisent des AG exceptionnelles, spécifiquement politiques, destinées à déterminer des orientations. De ces orientations découlent normalement des choix. Ceux-ci doivent permettre d'interroger les actions sous l'angle : « est-ce un objectif en soi ? (exemple du courrier, de la commission fonds social....).

Faut-il mettre en place une AG d'orientation politique à la rentrée de septembre ?

Ou bien faut-il changer l'organisation habituelle de l'AG ? Remplacer les ateliers par une grande discussion générale, politique ? Ou bien garder les ateliers mais faire une AG d'une journée de façon à réfléchir aux conclusions de ces ateliers.

Faut-il faire un décompte du temps passé dans chaque activité et en interroger l'opportunité au vu du temps passé ?

Nous menons des actions de solidarité active mais en quoi ces gestes nous nourrissent et alimentent nos objectifs ?

Il est convenu de reprendre cette discussion lors du prochain CA, notamment à travers la question des domiciliations qui deviennent exponentielles et ne permettent pas un accueil satisfaisant. Que veut-on réellement faire à travers cette activité ? La question sera abordée en réunion technique le 2 mars puis traitée au CA du 6 mars.

Cette réflexion autour du sens de nos actions concerne aussi le pôle juridique. Une réunion de ce groupe de bénévoles autour d'Elise, en projet depuis un certain temps est nécessaire. Une date sera trouvée prochainement. Au-delà des questions strictement d'organisation, un bilan devrait nous éclairer et éventuellement orienter nos choix. D'autres pratiques existent qu'on peut interroger (réunions d'information juridique collectives par exemple) L'intégration de personnes nouvelles est aussi à réfléchir.

3 - Bilan des actions des 4 et 5 février

Coalition citoyenne du 4 février : plusieurs personnes de l'ASTI ont assisté aux conférences du matin (accords du Touquet - historique de l'occupation de Ouistreham- actions du CAMO), aux ateliers du midi et à la manifestation à Ouistreham, avec la sortie du gâteau géant censé rappeler l'anniversaire des accords du Touquet.

Un représentant d'Arthur Delaporte a fait un discours, un conseiller régional EELV était présent également. cependant, certains regrettent qu'il y ait eu peu de monde au regard de l'énergie déployée. Il reste à voir comment les revendications exprimées par rapport à la politique migratoire aux frontières vont être relayées.

Commémor'action à Lion sur Mer le 5 février : Grand moment, bien organisé. La présence des silhouettes avec leur histoire ont permis aux passants de prendre le temps de lire.

Le temps du reportage a été un peu court, mais il a fait l'ouverture du journal de FR3. Bonne couverture de l'ensemble de la presse (FR3, Ouest france, Liberté, actu.fr)

Cette date est en train de s'institutionnaliser, avec présence de la presse à chaque fois, qui peut déboucher un jour sur des invitations pour des débats de fond.

4 - Info Concert

La date est officiellement fixée au 25 mars à l'église saint François d'Hérouville, avec le groupe Mazel Combo et la chorale Aïdeo. le groupe organisateur pour l'ASTI est composé d'Anne J. Luc et Marie Hélène, en partenariat avec La Cimade.

Besoin de bénévoles le 25 au soir pour accueillir et pour accompagner le pot offert aux musiciens

après le spectacle.

Par ailleurs, les Divagabondes qui avaient été approchées également dans le cadre de ce projet nous proposent un autre concert pour l'automne. L'assemblée considère que l'on peut prévoir ce concert à l'automne avec les Divagabondes, mais que cela ne sera pas co-organisé avec la Cimade qui fait le festival migrants scène à cette date.

5 - Assemblée générale du 6 mai : renouvellement du CA

Compte tenu des jours fériés qui vont inévitablement entraîner de nombreuses absences et en dépit d'une tentative pour faire cette AG plus tôt dans l'année, **l'assemblée décide de la reporter au 3 juin**. Un CA suivra le lundi 5 juin.

Cette assemblée générale est une assemblée électorale. Nicole et Claire ne savent pas si elles souhaiteront se représenter. Les autres personnes présentes sont à priori d'accord pour se présenter aux prochaines élections et continuer de siéger au CA.